

Département du Puy de Dôme

**MAIRIE  
de  
SAINT-ROMAIN  
63660**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2023**

### **LISTE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le 17 novembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune dûment convoqué le 17 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Bernard BATISSON, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal :** le 17 octobre 2023

**Nombre de membres en service :** 10

**Nombre de membres présents :** 8

**Présents :** Bernard BATISSON, Marie-Thérèse MARTIN, Alain CHARLET, Andrée SARAGOSA, Jean-Gabriel BOSTVIRONNOIS, Michel Simand, Julien FOUGEROUSE, Claude ARTAUD.

**Excusée :** Cathy Rage

**Absente :** Delphine RAGE.

Marie-Thérèse MARTIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, est désignée secrétaire de séance.

Au cours de cette séance les délibérations suivantes ont été prise :

- Délibération n°2023-81 : achat de la parcelle AH 111.
- Délibération 2023-82 : modifications des statuts de la communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ.
- Délibération 2023-83 : Décision modificative budgétaire, budget communal.
- Délibération 2023-84 : mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire- garantie prévoyance.
- Délibération 2023-85 : protection sociale complémentaire-mandatement du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance.
- Délibération 2023-86 : adhésion au pôle santé au travail du centre de gestion du Puy-de-Dôme.
- Délibération 2023-87 : Tableau des effectifs.
- Délibération 2023-88 : réglementation des boisements : avis du conseil municipal

- Délibération 2023-89 : communalisation de la section du Soleillant et de Raffiny, communalisation de la section du Soleillant.
- Délibération 2023-90 : Délégation de gestion de la forêt sectionale de Chouzet, Le Gay et Autres.

Le Maire  
Bernard BATISSON



La secrétaire de séance  
Marie-Thérèse MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Martin", written over a horizontal line.